



JANVIER 2016

L'enseignant de maternelle, un professionnel au cœur de relations plurielles.

Groupe de travail régional PAYS DE LOIRE

BOURMAULT Chantal Enseignante détachée 72
GAVREL Marie-Hélène Chargée de mission 85
LATUDE (de) Martine Chargée de mission 53
LUSSEAU Marie-Christine Chargée de mission 49
MARY Alain Chargée de mission 49

SOMMAIRE

Pourquoi ce dossier ?	Page 3
Des situations de vie qui questionnent...	Page 4
Intention des auteurs de ce dossier	Page 6
Des références institutionnelles	Page 7
Histoire de l'école maternelle française	Page 8
Education de l'enfant : du maternage à l'éducation	Page 8

**Les compétences du référentiel du métier
d'enseignant exerçant en classes et écoles
maternelles
et
Posture professionnelle de l'enseignant de
l'Enseignement Catholique**

Agir en fonctionnaire de l'état de façon éthique et responsable	Fiche 1
Maîtriser la langue française pour s'exprimer et communiquer	Fiche 2
Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale	Fiche 3
Concevoir et mettre en œuvre son enseignement	Fiche 4
Organiser le travail de la classe	Fiche 5
Prendre en compte la diversité des élèves	Fiche 6
Evaluer les élèves	Fiche 7
Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école	Fiche 8

L'enseignant de maternelle : un professionnel au cœur de relations plurielles

Travailler sa posture professionnelle d'enseignant en maternelle

Pourquoi ce dossier ?

Dans les trente dernières années, le contexte de la société a beaucoup changé. Des modifications techniques, économiques, sociétales importantes se sont produites. Elles influent sur le contexte dans lequel vivent les enfants, les parents, l'école elle-même: rythmes de vie, multiplicité des repères familiaux, influence des médias, culture de l'immédiateté, incertitudes possibles dans le contexte professionnel comme personnel face au présent et à l'avenir, pertes diverses, recomposition du foyer, tiraillements personnels et familiaux, diversité culturelle.

Des psychosociologues font l'analyse suivante: dans ce contexte où tout bouge, où peu de choses « tiennent », le seul repère de certains parents serait que, quoiqu'il arrive, « ils seront toujours les parents de cet enfant ». En conséquence, ils miseraient tout sur lui et sur la réussite dans leur rôle de parents. Des mères, des pères avouent ou manifestent se sentir parfois désorientés, voire démunis face à leurs propres enfants dont « ils ont fait des rois ».

Ces modifications, ces tensions rejaillissent aussi sur l'école et peuvent modifier les rapports et les relations des maîtres aux enfants et aux familles.

Des situations de vie qui questionnent...

Ci-dessous, pour illustrer le propos, nous rapporterons quelques situations posant problèmes à des enseignants de maternelle (**en grenat dans le texte**).

Ces situations renvoient à des questionnements touchant à la question de la posture professionnelle (**en bleu dans le texte**). Ces exemples ont motivé l'élaboration du présent dossier.

Exemples :

Situation 1

« Des enfants ont des comportements teintés de violence qui nous questionnent : incivilités, moqueries, bousculades gratuites, jeu du catch,... ».

« Les enfants se plaignent tout le temps à la récré... ».

Posture professionnelle en jeu :

Savoir recevoir les plaintes des enfants

Savoir les comprendre et discerner pour y répondre de manière juste, adaptée ici et maintenant ou de manière différée

Savoir faire le lien avec les besoins de développement des enfants. Besoin de se confronter physiquement entre enfants.

Identifier des ressources possibles (repères [ex : projet éducatif, charte de vie, etc.], outils, accompagnement)

Travailler en amont en termes de prévention de la violence (développement des compétences psychosociales)

Situation 2:

« Je ne suis pas à l'aise pour laisser jouer les enfants, les parents attendent autre chose, l'inspecteur aussi... ».

Posture professionnelle en jeu :

Connaître ses responsabilités professionnelles et se situer justement par rapport à la demande d'un interlocuteur.

Connaître les réelles exigences des Programmes, pouvoir et savoir argumenter ses choix pédagogiques.

Connaître et tenir compte du véritable rôle du jeu dans le développement sensori-moteur, socio affectif, et...cognitif de l'enfant.

Situation 3 :

« Les parents ne veulent plus de bac à sable dans la cour, ce n'est pas hygiénique... ».

« Sa maman ne veut pas qu'il fasse de la peinture, il va se salir... ».

Posture professionnelle en jeu :

Prendre la juste mesure du risque, connaître les textes réglementaires, prendre les mesures d'hygiène adéquates.

Repérer responsabilités et limites du rôle de chacun : parents, OGEC, équipe enseignante et chef d'établissement 1^{er} degré.

Connaître et prendre en compte les besoins d'expérience des enfants et les intérêts réels de ce jeu.

Situation 4 :

« Si je ne donne pas du travail écrit, les familles ne croient pas au sérieux de mon travail. Je dois aussi répondre aux demandes des parents... ».

Posture professionnelle en jeu :

Différencier les formes d'apprentissage et varier les supports de communication avec la famille sur les activités et réussites de l'enfant.

Argumenter ses choix pédagogiques, distinguer la légitimité de la demande parentale de sa recevabilité.

Situation 5 :

« Moi, jeune enseignante, sans enfant et sans expérience, de quel droit aborder des questions éducatives avec les parents ? Je ne me sens pas crédible... ».

Posture professionnelle en jeu :

Repérer ce qui relève de la responsabilité professionnelle, parler au nom de celle-ci.

Savoir rester sur son champ professionnel (lien avec compétences de l'enseignant et projet d'établissement) sans avoir une vérité sur l'enfant et sans empiéter sur le rôle éducatif des parents.

S'autoriser à exprimer son propre point de vue et renforcer sa propre parole face aux parents.

Autres situations...

Cela vous rappelle quelque chose.... ? Vous en connaissez d'autres... ?

Des références institutionnelles

Des textes institutionnels existent :

Au nom de la responsabilité professionnelle, une posture s'impose. Elle est définie et fondée dans des textes institutionnels...

Education nationale :

- [Bulletin officiel n° 32 du 3 septembre 2009](#) :

Enseignements élémentaire et secondaire

Instructions pédagogiques

Enseignants du premier degré exerçant en classes et écoles maternelles

NOR : MENE0900711C

RLR : 513-2, circulaire n° 2009-098 du 17-8-2009, MEN - DGESCO A1-1

- [Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013](#) :

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

Enseignement catholique :

- *Texte national* : « [Etre professeur dans l'Enseignement catholique](#) » (6 juillet 2007), [CAP sur l'exploration éducative](#).
- Démarche des « Assises de l'Enseignement catholique » ([affiche bleue /2001](#), [Rouge /2004](#), [jaune/2006](#), et autres documents).
- *Projet de l'établissement*.
- *Projet diocésain et ses orientations*.
- Rôles et responsabilités du Chef d'établissement, de l'OGEC et de l'APEL ([statut du chef d'établissement](#)).
- Compétences métier de professeur des écoles : [document Sitécoles](#)

Histoire de l'École maternelle française

Trois grandes étapes

- Créée en 1882, durant les premières décennies de son existence, l'école maternelle française construit et fait reconnaître son identité avec opiniâtreté, d'abord contre l'influence du modèle prégnant de l'asile (gardiennage), puis contre le modèle descendant de l'école élémentaire (instruction systématique).
- Créée à l'origine pour l'éducation des enfants « des classes laborieuses », son originalité établie et reconnue fait son succès. Depuis les années soixante (1960), l'école maternelle scolarise toutes les couches sociales.
- « *L'organisation de l'École primaire en cycles* » (1989), lui donne pleinement son statut d'école et inscrit l'école maternelle (cycle 1 : petite section, moyenne section, grande section) dans le continuum de la logique des cycles de la scolarité primaire (maternelle + élémentaire).
Ses principes (centration sur l'accompagnement du développement de l'enfant, valorisation des réussites, ...), et les innovations pédagogiques développées par des enseignants de maternelle, premier maillon du système éducatif, inspirent les autres cycles et remontent à l'intérieur du système éducatif français.

Education de l'enfant : du Maternage à l'Education

Une transition longue et délicate

- De la naissance à dix-huit mois : la bienveillance de l'adulte est totalement au service de l'enfant. L'adulte répond à tous ses besoins.
- De dix-huit mois à l'entrée à l'école : dès que l'enfant commence à sortir de la dépendance totale, il devient capable d'initiatives : attraper des objets, se déplacer, entrer dans des relations avec d'autres, ... Il devient alors susceptible de se mettre en difficulté voire en danger, ou d'être simplement dérangent pour la tranquillité des adultes. La structuration de l'enfant réclame aussi de mettre en place des règles et de lui apprendre à les respecter. L'enfant, à qui précédemment tout était dû, découvre progressivement des limites, des obligations et des devoirs.
- A l'intérieur de l'école, l'enfant qui devient écolier, développe la compétence « élève » en s'appropriant le cadre et en respectant les règles de vie. Il intègre progressivement la capacité à devenir citoyen. C'est l'école des commencements...

Pour entrer dans les apprentissages (ceux du milieu familial comme ceux du milieu collectif : crèches, écoles), l'enfant va vivre des ruptures. Pour bien vivre ces ruptures, ces séparations, le passage du maternage à l'éducation nécessite *une bienveillance exigeante et une exigence bienveillante*¹ de la part des parents et des éducateurs.

Cette réalité nécessite, pour l'enseignant, d'adopter une posture professionnelle décrite dans le dossier ci-après. Les fiches sont conçues afin d'aider les enseignants à se positionner justement vis-à-vis de l'enfant mais aussi de ses parents.

¹ Maurice Bellet : Assises de l'Enseignement Catholique, avril 2006 à Evry

Enseignants du premier degré exerçant en classes et écoles maternelles :

Posture professionnelle de l'enseignant dans l'Enseignement Catholique

**1- Agir en fonctionnaire de l'état de façon éthique et responsable : (Cf. texte du BO n° 32 du 03.09.09)
(CF : compétences communes CC1, CC2, CC6 BO 2013)**

Conséquences sur la posture de l'enseignant :

A l'école des commencements :

- Avoir une parole professionnelle, 'légitimer sa parole' ! Savoir pourquoi « je fais », ne pas faire pour faire, savoir expliquer pourquoi « je fais ». Donner du sens à son action.
- Etre vigilant au tout/tout de suite (donner du temps au temps, éduquer à la frustration),
- Savoir dire non (culpabilisation, peur de ne plus être aimés), oser la sanction qui respecte l'enfant et l'aide à grandir, remettre à leur juste place l'interdit et l'obligation (éviter de «tout négocier », de « tout expliquer »),
- Accepter de ne pas tout contrôler, se laisser surprendre,
- Respecter l'angoisse des parents, aider à la dédramatisation.
- Sortir l'enfant de sa toute puissance : enfant roi (tenir son rôle d'adulte et laisser à l'enfant sa place d'enfant).

**1.1
Connaître
l'histoire de
l'école
maternelle**

1.1 A ce texte du BO se greffe le projet spécifique de l'Enseignement Catholique : «une école où l'on ne sépare pas enseigner, éduquer, faire grandir la personne. » (Claude Berruer, colloque de Besançon, sept 2008) Le savoir-faire des enseignants en maternelle illustre la dynamique des Assises : « Une école des ruptures et des seuils » ([affiche bleue 2001](#)).



**1.2 Exercer
une autorité
bienveillante
et adaptée**

1.2 Développer une écoute bienveillante, comprendre les conditions de vie des parents, Favoriser le passage du maternage à l'éducation, pour bien vivre l'entrée à l'école, devenir élève en entrant dans les apprentissages : « Faire vivre une exigence bienveillante et une bienveillance exigeante » Maurice Bellet, Assises Evry 2006. Eviter le « zéro danger », (autoriser le bac à sable, tenu propre) Veiller à la réglementation concernant la sécurité de l'enfant (interdiction d'administrer des médicaments (sauf PAI : projet d'accueil individualisé)) « Faire émerger des sujets capables de prendre des risques sans se mettre en danger » Claude Berruer (Secrétaire Général adjoint de l'Enseignement Catholique)

2-Maîtriser la langue française pour s'exprimer et communiquer: (Cf. [texte du BO n° 32 du 03.09.09](#)) (CF : maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement du nouveau CC7, P2 [BO 2013](#))

Conséquences sur la posture de l'enseignant :

- Communiquer avec clarté et précision à l'écrit comme à l'oral avec les élèves et les parents.
- Veiller à l'articulation, au débit, à la modulation de la voix... théâtraliser parfois, rester authentique toujours. Juste distance et posture dans le langage (éviter le langage familier).
- Choisir le bon registre de vocabulaire (éviter de parler bébé, d'employer un langage trop compliqué ou des paroles trop abondantes).

2.2 Connaître les modalités d'entrée dans la lecture et l'écriture

2.2
Développer l'environnement linguistique et culturel nécessaire,
Encourager l'excellence pour chacun: la maîtrise du langage est un chemin de réussite.
Former les enfants au plaisir partagé pour la recherche.
Savoir travailler en équipe et notamment en cycle.
[Ressource d'accompagnement](#) graphisme écriture MEN 2015
[Ressources d'accompagnement](#) Mobiliser la langue dans toutes ses dimensions MEN 2015



2.3 Maîtriser son propre langage à un niveau accessible aux jeunes enfants

2.3
Adapter le langage de l'adulte (compréhensible) pour faire en sorte de « tirer celui de l'enfant vers le haut » (enrichir son langage, construire son savoir).
Aider l'enfant à construire une parole, à se maîtriser « (devenir citoyen et prendre part à la vie de la Communauté, dialoguer pour prévenir la violence et développer des relations fraternelles) »
« La personne est regardée comme un être « relié » vivant dans un nœud de relations qui aide l'enfant à se construire.
L'école est le lieu d'initiation de ce chemin d'humanité ». Assises 2006 [affiche jaune](#)
Oser parler, vouloir comprendre, interroger le monde avant d'apprendre des notions. Claude Berruer (Rendre curieux)

2.1 Connaître les modalités d'acquisition du langage chez le jeune enfant

2.1 Savoir se former tout au long de la vie.
Elaborer des outils d'observation en situation de langage.
Porter attention à l'emploi d'un langage adapté, voire plus élaboré, enrichi (développer l'idée d'imprégnation) dans le respect des limites cognitives de l'enfant.
Diversifier les propositions d'acquisition du langage
- [Ressources d'accompagnement](#) Mobiliser la langue dans toutes ses dimensions MEN 2015
- « [Comprendre et accompagner le développement des enfants](#) ». Groupe Technique régional maternelle EC Pays de Loire 2015

**3-Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale: (Cf. texte du BO n° 32 du 03.09.09)
(CF : maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P1, P2, CCS BO 2013)**

3.2 Penser et organiser la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité.
Développer toutes les intelligences de l'élève : pensée complexe mais aussi intelligence motrice, manuelle, artistique
- Par exemple : [Ressources d'accompagnement](#) agir comprendre, s'exprimer à travers des activités physiques MEN 2015
- « [Comprendre et accompagner le développement des enfants](#) ». Groupe Technique régional maternelle EC Pays de Loire 2015

3.2 Mettre en œuvre sa polyvalence

Conséquences sur la posture de l'enseignant :

Lire, questionner sa pratique, participer à des ateliers de recherche pédagogique ou groupes de travail, avoir une démarche partenariale en vue d'un enrichissement personnel et collectif



3.3 Savoir différencier structuration et systématisation

3.3 Penser et organiser la pédagogie par l'exploration, l'expérimentation, les manipulations, le jeu, les situations complexes, les projets. La phase de verbalisation et de raisonnement aide à la structuration progressive des apprentissages.
[Ressources d'accompagnement jouer et apprendre](#)
« [10 bonnes raisons de lire les nouveaux programmes](#) » Sitécoles
« [On travaille même sans fiche](#) » Sitécoles

3.1 Maîtriser les disciplines de l'école primaire

3.1 Savoir se former tout au long de la vie. Etre curieux et inventif. Savoir innover.
S'enrichir de l'expérience des autres, partager la sienne, mutualiser.
Etre ouvert au changement et s'intéresser à la pédagogie des autres cycles.

3.4 Participer à la construction d'une culture commune

3-4 Apprendre ensemble pour vivre ensemble : se construire comme individu au sein d'un groupe.
Une école sans murs pour rencontrer d'autres modèles culturels et s'éveiller à la diversité linguistique. Proposer des activités communes qui fondent un groupe, favoriser les interactions, les confrontations.
Penser le rapport à l'intériorité, la place du silence, du vide, le temps de l'ennui, du rêve, du gratuit.

4- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement: (Cf. texte du BO n° 32 du 03.09.09)
(CF : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P3 BO 2013)

Conséquences sur la posture de l'enseignant :

Organiser l'espace et le temps pour permettre à l'enfant de sortir progressivement de la dépendance.
Permettre, oser proposer, faire confiance pour le rendre acteur de ses apprentissages et auteur de son savoir.

Privilégier les activités ludiques, les situations complexes, réelles, porteuses de sens. [Ressources d'accompagnement](#) jouer et apprendre

Etre critique, vigilant à l'égard du « clé en mains »
(Préparations internet, mensuels pédagogiques, fichiers)

4.2 Connaître les différentes phases du développement physiologique et psychologique de l'enfant jusqu'à 6 ans

4.2

Connaître le processus de développement. Etre attentif au développement de l'enfant et à son éducation dès le plus jeune âge.

Prendre en compte les différences : sociales, physiologiques, psychologiques, culturelles, religieuses, entre garçons et filles.
Repérer les signes de difficultés, d'alerte.



4.1 Mettre en œuvre les programmes et progressions de l'école maternelle et la liaison avec l'école élémentaire

4.1 Connaître les textes, s'en servir dans un continuum d'apprentissage
Concevoir des projets porteurs de sens pour les élèves en s'appuyant sur la réalité de ces derniers (observation des besoins et des centres d'intérêt des enfants, évaluations diagnostiques, évaluation des résultats)
Établir des passerelles entre les cycles, travailler en équipe
Détailler la pédagogie spécifique de l'école maternelle (CF dossier Enseignement Catholique Pays de Loire GS/CP : des points d'attention).

4.3 Connaître et analyser les supports d'activités appropriés à l'école maternelle

4.3 Etre un enseignant chercheur, expert qui développe un esprit critique et vérifie ses sources
Rester vigilant et capable d'analyse et de discernement envers les outils « clés en main » !!
Etre sensible et respectueux des sources pour un usage éthique des outils, logiciels, didacticiels.

5- Organiser le travail de la classe : (Cf. texte du BO n° 32 du 03.09.09) (CF : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P4 BO 2013)

Conséquences sur la posture de l'enseignant :

Respecter les rythmes biologiques, donner la place au temps, au tâtonnement.
Favoriser l'expérimentation sensorielle et motrice.

Nourrir l'évaluation diagnostique par l'observation pour ajuster ses situations d'apprentissage. Analyser sa pratique.

Lire : [Suivi et évaluation des apprentissages à l'école maternelle](#)



5.2 Savoir gérer le temps

5.2

Respecter les rythmes chrono biologiques dans son emploi du temps de la journée, de la semaine, dans une idée de progressivité.

Avoir une connaissance globale du cycle.

Travailler en équipe.

Penser la pédagogie pour l'accueil des plus jeunes et des nouveaux élèves.

CF : [La scolarisation des enfants de moins de 3 ans](#)

5.3 Savoir gérer l'espace

5.3 Penser la diversité et la multiplicité des propositions, dans le cadre d'un espace sécurisé, ouvert, chaleureux et convivial. Penser l'autonomie dans ce cadre pour permettre la prise de risques et l'initiative

5.1 Savoir gérer le groupe

5-1 Gagner et entretenir la confiance (enseignant/élève mais aussi élève/élève)

Travailler à l'appropriation et au respect de la loi par les enfants (règles de vie).

Favoriser une ambiance de bien-être et d'implication.

Mettre de l'humour, dédramatiser.

Savoir faire varier les modalités de travail dans un cadre permettant le développement de compétences sociales et penser la coopération.

Favoriser la médiation.

Penser le conflit sociocognitif (faire interagir les élèves, réfléchir à plusieurs, confronter)

5.4 Savoir organiser les situations d'apprentissage s pour accompagner chaque enfant/élève

5-4 Donner du temps et de l'autonomie pour l'apprentissage. Développer la pédagogie de projet. S'appuyer sur les centres d'intérêt des enfants, les mettre en œuvre dans le cadre de situations vraies et concrètes.

Développer le partenariat avec l'ASEM pour fixer ensemble le cadre de travail.

Prendre en compte la diversité en mettant en œuvre une pédagogie de la différenciation et de l'adaptation.

Lire : [Les programmes de la maternelle 2015 : On travaille même sans fiche](#)

3- Prendre en compte la diversité des élèves :
(Cf. texte du BO n° 32 du 03.09.09)
(CF : Prendre en compte la diversité des
élèves : CC4 BO 2013)

Conséquences sur la posture de
l'enseignant :

S'appuyer sur les connaissances déjà élaborées par l'enfant.

Faire des propositions variées pour développer « toutes » les intelligences, valoriser chacun, valoriser les réussites.

Autoriser l'erreur.

Travailler en équipe et avec l'ASEM.

Connaître et travailler en partenariat avec les enseignants spécialisés des réseaux, d'ULIS-école, les enseignants référents pour ce qui concerne le handicap, les psychologues de l'éducation (DDEC) et les services extérieurs.

6.1 Savoir prendre en compte les différences entre enfants



6.2 Savoir repérer chez l'enfant des troubles ou des déficiences, notamment les troubles spécifiques du langage

6.1 Travailler dans la zone proximale de développement : faire cheminer l'enfant de ce qu'il sait déjà vers ce qu'il est prêt à réussir.

Permettre les essais/erreurs, donner un statut à cette dernière.

Pratiquer, pour ce faire, l'évaluation diagnostique et l'observation.

Ecole de toutes les intelligences : valoriser les avancées de chaque enfant dans tous les domaines.

Cf : Individualiser les enseignements : [la pédagogie au prisme des intelligences multiples](#)

Lire : [suivi et évaluation des apprentissages à l'école maternelle](#)

6.2 Pratiquer tout ce qui permet la prévention sous forme de Co... (Observation, animation, intervention : Cf. recherche en cours en ASH inter région/UCO)

S'inscrire dans une démarche partenariale lors des conseils de cycle, réunions de synthèses, équipes éducatives.

**4- Evaluer les élèves: (Cf. texte du BO n° 32 du 03.09.09)
(Cf: Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves D5 BO 2013)**

Conséquences sur la posture de l'enseignant :

Faire le lien avec le socle commun des connaissances et compétences et travailler l'évaluation dans ce champ là.
Favoriser le rendre-compte auprès de toutes les familles.
Valoriser ce que l'enfant réussit
Lire : suivi et évaluation des apprentissages à l'école maternelle

7.2 Communiquer à chaque parent, l'évaluation des progrès de l'enfant.



7.2 Baliser des temps de communication avec les familles, et s'appuyer sur les grilles de compétences en cycle 1 référées au socle
Donner de la valeur au travail de l'enfant.

7.1 Connaître les modalités de l'évaluation des élèves les mieux adaptées à l'école

7.1 Prendre le temps d'observer et d'évaluer les enfants en situation d'apprentissage en classe. Développer des outils d'observation et les utiliser pour permettre la connaissance des besoins spécifiques (idée de réguler les parcours) sur des bases objectives et analysées

7.3 Associer les élèves à l'évaluation de leurs progrès

7.3 Donner la conscience d'apprendre, le pourquoi, le sens des activités. Permettre l'auto évaluation en concevant avec l'enfant les critères de cette évaluation.
Ex : cahier des réussites en numérique : voir les ressources suivantes :

- [Pour Android](#)
- [Pour ipad](#)

5- Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école: (Cf. [texte du BO n° 32 du 03.09.09](#)) (CF : coopérer au sein d'une équipe CC10, 11, 12, 13 [BO 2013](#))

Conséquences sur la posture de l'enseignant :

S'inscrire dans une communauté éducative.
Connaître et faire vivre le projet de son établissement.
Légitimer la place des parents d'élèves dans l'établissement.
Et au-delà de l'école, élargir la relation à tous les partenaires du territoire dans lequel s'inscrit l'école (PMI, ASE, SESSAD, Musée, bibliothèque...)

**8.2
Coopérer
avec les
parents et
les
partenaires**



8.2 Développer et/ou initier les rencontres école /famille dans une relation individuelle ou collective. Penser et organiser le 1^{er} jour de rentrée et les temps de rupture. Se former à l'entretien et organiser un protocole de gestion de ce dernier pour favoriser une communication de qualité
Développer une communication accessible (vulgarisation du langage employé)
Etre vigilant sur l'intimité scolaire des enfants (préserver leur jardin secret vis-à-vis de parents intrusifs).
« Favoriser des rencontres enseignant(s)-parents prenant en compte toute la dimension de la personne y compris la fragilité de chacun », Assises 2006, [affiche jaune](#)
Aider le parent à se distancier de son enfant.

8.1 Travailler en équipe et mutualiser les pratiques

8.1 Travailler en collaboration avec tous les partenaires de l'école, en respectant le statut et la responsabilité de chacun. Participer à la formation initiale et continue et mutualiser avec des « pairs ». S'inscrire dans le cadre de l'établissement « formateur ».

**8.3
Connaître
les
différents
partenaires
de l'école**

8.3 Connaître les partenaires extérieurs de l'école maternelle.

- L'ensemble des structures spécialisées et leurs compétences.
- Les lieux d'activités sportives, artistiques et culturelles
- Les lieux d'accueil « petite enfance ».